



Le Petit Montvertipontain

n°2 (septembre - octobre 2014)

Le mot de Stéphan Maurin, adjoint aux affaires scolaires

Bonjour à tous,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai répondu favorablement à la demande de notre maire, Alain Jaffard, pour vous présenter la réforme des rythmes scolaires sur notre commune. Je n'ignore pas le scepticisme de certaines familles, sur le bien fondé de cette réforme. Cependant, mon engagement républicain me pousse aujourd'hui à vous dire que tout a été fait pour que les élèves de l'école publique de l'Estournal s'épanouissent dans leur classe, qu'ils puissent bénéficier d'activités de qualité et que leur journée scolaire soit, dans la mesure du possible, allégée. Une profonde réflexion a été menée ; le dialogue constructif. Les réunions se sont succédé, toujours en étroite collaboration avec les représentants de parents d'élèves, ainsi que les responsables d'associations. Les besoins ont été recensés ; l'écoute et l'attention totale. Certes, les demandes étaient nombreuses mais nous pouvons nous enorgueillir d'avoir répondu favorablement à toutes les requêtes émanant de la communauté éducative. La feuille de route était claire : consolider les emplois du personnel SIVU existants sur l'école, conforter l'association « Trait d'Union » pénalisée par la perte du mercredi matin pour le centre de loisirs en lui confiant la mission de coordination du temps périscolaire (ALSH), proposer aux élèves des activités variées et de qualité, solliciter les associations du canton pour animer ces activités, accueillir les enfants plus tôt dans leur structure et mettre en cohérence temps scolaire et périscolaire afin d'allier efficacité et sérénité dans la vie de nos écoliers. Je crois, sans prétention, que cela a été réalisé. Les efforts financiers ont été importants, montrant ainsi un vrai choix politique en faveur de notre jeunesse. L'école du Pont de Montvert se porte bien, en témoignent des effectifs constamment en hausse. Des travaux d'entretien et d'aménagement ont été réalisés, permettant ainsi un accueil de choix. Enfin, le recrutement d'une personne pour encadrer, animer en toute sécurité nos « bambins » vient renforcer un accueil périscolaire performant. Afin de mieux appréhender ces nouveaux rythmes scolaires, un fascicule à l'attention des parents d'élèves a été distribué, contribuant ainsi à une meilleure visibilité de tous ces changements. Enfin, je tenais personnellement à remercier les représentants de parents d'élèves qui ont œuvré, à chaque conseil d'école, pour améliorer la vie scolaire de notre jeunesse, l'équipe enseignante qui accomplit, sous la direction de David Chambon, un travail remarquable ainsi que le personnel communal qui a dû s'adapter très rapidement aux différents changements. Pour l'avenir, la confiance est de mise ; les élèves nombreux, laissant présager ainsi d'autres pistes de réflexions, d'autres projets où chaque enfant du canton trouvera sa place.

Stéphan Maurin et l'équipe municipale

De nouveaux moyens de communication

Le site internet de la commune : <http://www.termstayinlepontdemontvert.fr>

La liste de diffusion : mairiedupontdemontvert@orange.fr

ÉVÈNEMENT



Evènements

Première fête de l'abeille noire : La première fête de l'abeille noire aura lieu le 8 et 9 Novembre prochain

au Pont de Montvert. Il ne sera pas question que d'abeille noire et d'apiculture traditionnelle. C'est la fête de ceux qui se réjouissent du patrimoine culturel et biologique de nos montagnes que ce soit les ruches troncs, le vin de clinton, les castagnes dans leurs diverses déclinaisons, ou qui ont plaisir à découvrir des pratiques agricoles innovantes qui émergent de ci de là, en réponse à nos envies d'autres aliments, aux arômes surprenants et qui déclenchent en nous des émotions anciennes ou nouvelles, des aliments qui nourrissent le corps et comme par enchantement aussi notre vie intérieure. Les curieux pourront rencontrer dans la salle du Mont Lozère des agriculteurs artisans-artistes de la bonne chère qui viennent là pour vous parler de leur métier, vous faire découvrir, déguster. Et dans le village pendant deux jours, vous pourrez assister à des conférences sur des aspects innovants de l'agronomie ou de la gastronomie, assister à un cabaret de chansons gourmandes ou visiter une expo inédite sur les abeilles noires. Il y aura donc à écouter, voir, boire, manger, acheter même pour ceux qui veulent emporter pour plus tard des souvenirs concrets à partager avec d'autres. Cette action est portée par l'association l'Arbre aux Abeilles. Elle s'inscrit sur notre territoire et pour le territoire dans le cadre d'un projet européen Terra Rural du SIS Mont Lozère. Notre objectif, partagé par nos institutions et leurs représentants et nos mécènes, est de donner à voir un patrimoine et des initiatives agricoles pour témoigner de notre foi active dans l'avenir de nos montagnes.

Vous pouvez suivre le développement du programme sur le site internet de l'association l'Arbre aux Abeilles : <http://www.ruchetronc.fr>



Rucher tronc de Saint Maurice de Ventalon, restauré par les membres de l'association dont Jean Paul et Gilbert Velay, visible depuis la D998.

Jacques Mauduy au monument aux morts autour d'une assistance particulièrement Attentive.

Conférence sur la Grande Guerre : Lors de la période estivale, la municipalité du Pont de Montvert avait souhaité ouvrir ses portes à la culture. Deux conférences attendaient les montvertipontains. La première, le jeudi 7 août à 19h00, c'était chose faite ! L'universitaire Jacques Mauduy était convié par le maire et son équipe à présenter un thème cher à notre commune : l'histoire de la Grande Guerre au Pont de Montvert et les monuments aux morts en Lozère. Cette intervention de qualité était itinérante puisque débutée par le monument aux morts, puis clôturée au temple où l'historien/géographe proposait ainsi de présenter un diaporama commenté sur les différents monuments aux morts qui composent notre département et leur histoire, parfois étrange ou douloureuse, parfois touchante et émouvante. 1918. La Grande Guerre se termine par la Victoire et un immense deuil. Comme il est impossible de rendre aux familles les 1 315 000 corps des soldats, la loi encourage l'érection de monuments autour desquels les familles pourront faire leur deuil et les citoyens apporter leurs hommages. La France se couvre, alors, de 36 000 monuments.

Le département de la Lozère (celui qui a eu le plus de victimes en % de sa population) est un modèle réduit de ce qu'il s'est passé en France : la localisation du monument, son sujet, sa dédicace, l'inscription du nom des victimes ont été des sujets d'opposition plus ou moins feutrée entre antirépublicains et républicains, catholiques et laïques, conservateurs et modernistes ... et en Lozère les différences entre les monuments du pays protestant et du pays catholique sont patentes. Ainsi les prénoms des victimes (Élie, Ruben contre Jean-Baptiste ou Privat), la présence ou non de croix latine, la localisation confessionnelle (contre l'église) ou laïque (près de la mairie) sont des marqueurs culturels forts. En pays protestants des représentations pacifistes apparaissent (Vialas, Saint-Frézal, Léziner, Pont-de-Montvert), en pays catholiques la patrie est associée ou subordonnée à Dieu. 100 ans après on ne peut se contenter de passer devant les M.A.M., il faut

les regarder : à la Fage-Montivernoux les visages figés des soldats racontent l'horreur de la guerre, à Saint-Michel-de-Dèze, sur un relief à l'antique, la veuve, les parents, les beaux-parents, les grands-parents témoignent de la douleur pour ceux qui restent ... Le public présent aura donc apprécié à sa juste valeur cette conférence qui permettra d'observer différemment les monuments aux morts lozériens.

ÉVÈNEMENT



Evènements (suite)

Conférence sur « cathares, vaudois, calvinistes, camisards, quels rapports ? » : Pour la deuxième conférence, il était question cette fois-ci de religions. Jacques Mauduy avait choisi le 21 août, au temple du Pont de Montvert, de présenter, en guise d'introduction au magnifique spectacle « la nuit des camisards », une problématique bien précise : cathares, vaudois, calvinistes, camisards... quels rapports ?

Jacques Mauduy avançait donc quelques arguments ... Dans la mémoire collective l'idée que l'église réformée de France, calviniste, est l'héritière des camisards, des vaudois et des cathares est une évidence. Pourtant qu'y a-t-il de commun entre ces religions ?

Les albigeois, les patarins, les tisserands (que nous appelons les cathares aujourd'hui) croient à la métempsychose (la transmigration des âmes) à un Dieu Bon (révélant le Nouveau Testament) et un Dieu mauvais (auteur de l'Ancien testament). Ils prônent l'ascétisme et interdisent de tuer les animaux, de prêter serment ...

Les Vaudois, eux, prêchent la pauvreté, rejettent le purgatoire et estiment que tous les hommes peuvent porter la parole de Dieu. Les barbes (leurs prêtres) confessent et donnent des pénitences : les Vaudois estiment que le salut vient des œuvres. Pourtant, en 1532 les Vaudois décident d'adhérer à la réforme calviniste. Or les calvinistes pensent que c'est Dieu qui sauve et non les œuvres !

Quant aux Camisards, leurs violences, leur fanatisme, leurs manifestations prophétiques feront qu'ils sont rejetés par les reconstructeurs de l'église réformée (Antoine Court) et tenus dans un purgatoire mémoriel qui cessera avec les œuvres de Napoléon Peyrat et Stevenson qui transforment les camisards en héros romantiques luttant pour la liberté. La mémoire populaire, elle aussi, transfigure alors les « fanatiques » en défenseurs des libertés et de la tolérance...

Il reste un point commun : la violence de l'église catholique romaine à l'égard de ces religions considérées comme des hérésies... Violence à laquelle répondent les guerres de religion et la guerre des Camisards. A la fin de la présentation, l'assistance présente dans le temple ne manquait pas de poser des questions, d'échanger des points de vue autour du verre de l'amitié. Une soirée fort sympathique qui, devant la satisfaction des invités, en appellera certainement d'autres prochainement.

Commémoration du 169^{ème} anniversaire des combats de Sidi-Brahim à Pont de Montvert : C'est par un concert gratuit le samedi 4 octobre en soirée, offert à la population et aux congressistes, que ces deux journées de commémoration ont débuté. Les auditeurs ont pu juger de la qualité du programme adapté aux circonstances et au lieu prestigieux de ce temple chargé d'histoire dans lequel l'harmonie fanfare de haute Lozère a pu donner la mesure de ces qualités musicales notamment l'interprétation magistrale de 'La Cévenole' dont l'arrangement musical, réparti pour l'ensemble des instruments participant au concert, avait été préparé depuis quelques mois par le chef Francis Laversane. Le dimanche, la journée a débuté par la traditionnelle assemblée générale où Monsieur le Maire, Alain Jaffard, a accueilli les participants et les autorités présentes à cette assemblée. A l'issue de celle-ci, c'est en fanfare et derrière les fanions et drapeaux des associations patriotiques d'anciens combattants, que le cortège a traversé le bourg pour se rendre au temple à un office œcuménique présidé par le Pasteur Fabienne Ambs ; le père Jean Louis Diatta n'ayant pu se joindre à cette célébration, pour des raisons familiales. C'est dans un temple bien rempli par les anciens Chasseurs Alpains ainsi que par les communautés catholique et protestante que s'est déroulé un office remarquable, en présence des autorités civiles et militaires. Avant de regagner le monument aux Morts pour la cérémonie à caractère militaire, un hommage était rendu à deux chasseurs Pontois reposant au cimetière jouxtant le temple. Grâce au Lt. Colonel Locatelli, Délégué Militaire du département et la Gendarmerie du Pont de Montvert, tout pouvait se dérouler correctement. Après la remise de décoration au Chasseur Jean

Barret de St Amans, un rappel historique du combat de Sidi Brahim concernant le 8^{ème} bataillon de Chasseurs était lu par M. Teissier. On pouvait apprendre que ce bataillon fut anéanti par un adversaire dont les effectifs étaient supérieurs et où tous les officiers furent tués ou faits prisonniers puis massacrés. Douze survivants furent recensés. Ensuite, l'appel des noms des 17 Chasseurs du canton de Pont de Montvert, morts pour la France, au cours des derniers conflits, fut réalisé. Un dépôt de gerbes clôturait la cérémonie. Auparavant, la sonnerie aux Morts était suivie de la minute de silence et de l'hymne national. Les autorités étaient invitées à s'avancer pour rendre les honneurs aux fanions, puis saluaient et remerciaient les porte drapeaux et fanions présents à la manifestation. Tous les participants étaient invités par la Mairie à prendre le verre de l'amitié dans la cour de la Mairie. Les anciens Chasseurs de la Sidi Brahim Lozère Aveyron tenaient à remercier tous ceux qui les ont accueillis, aidés et soutenus pour la réalisation de cette manifestation de mémoire vis-à-vis de leurs anciens.



Discussions/réflexions



Suite à une entrevue avec Alain Jaffard, Maire du Pont, le docteur LEROY nous a fait part du message suivant que nous souhaitons, d'un commun accord, porter à votre connaissance :

« M. le Maire,

Suite à notre rencontre de lundi, je vous confirme notre échange. Je continue à assurer les consultations sur le site du Pont de Montvert les lundis et vendredis, mais plus le mercredi. En effet je me dois d'appliquer à ma vie ce que je conseille aux patients, c'est à dire se respecter et se donner du temps pour soi. J'ai un engagement moral avec les habitants du Pont De Montvert, qui ont déjà vécu des moments difficiles de par l'absence de médecin. En souhaitant que la population du Pont De Montvert reçoive le message de la pérennité de ma présence et pas celui de mon départ, recevez, M. le Maire, mes salutations »

Nous avons débattu de ce message lors de notre dernier conseil municipal du 24 novembre. Nous comprenons et ne pouvons qu'accepter la décision du Docteur Leroy. Nous notons que c'est un surcroît d'activité qui dicte celle-ci, activité qui prouve qu'un médecin a toute sa place au Pont de Montvert. Il faut savoir qu'il se crée sur Florac un centre médical où il y aura 5 médecins, ainsi que kiné, cabinet IDE, dentiste, sage-femme, ostéopathe, services sociaux. Nous allons, à court terme, engager des contacts pour étudier un accueil d'un de ces médecins à temps partiel au Pont de Montvert.

Point sur le bureau de Poste de PONT de MONTVERT : Notre commune dispose aujourd'hui d'un bureau de poste ouvert tous les jours, ce qui constitue un service public appréciable pour les habitants du Pont de Montvert et des communes du canton. Cependant aujourd'hui, nous sommes confrontés dans la vie de ce bureau de poste, à deux difficultés : des locaux loués par la commune du Pont de Montvert, anciens et peu fonctionnels, disposant d'un accès difficile et mal sécurisé à partir de la route départementale. Il nous est quasiment impossible d'assurer l'accessibilité handicapés ; une pression de la Poste pour diminuer le nombre d'heures d'ouverture de ce bureau en raison d'une baisse de l'activité courrier et d'une activité guichet jugée faible.

A notre initiative, notre Communauté de Communes «Des Cévennes au Mont Lozère» a proposé à la Poste de délocaliser le bureau de poste actuel pour l'installer au rez-de-chaussée du bâtiment de la cure rénovée. Cette relocalisation permettrait de mettre à disposition des locaux plus fonctionnels (superficie), disposant de l'accessibilité handicapés et offrant de meilleures conditions de sécurité et de stationnement pour l'utilisateur et le personnel. Notre communauté de communes envisageait donc la prise en charge des travaux d'aménagement des locaux en échange d'un loyer mensuel sensiblement augmenté de 280 € à 400 €. La Poste a refusé cette proposition, ne souhaitant pas voir augmenter le loyer. Au cours d'une nouvelle rencontre avec les responsables de la Poste, réunion à laquelle ont participé les communes de Fraissinet de Lozère et de St Maurice de Ventalon, la Poste nous a indiqué qu'elle envisageait des travaux dans le bâtiment actuel avec des financements de l'Etat. En tant qu'élus, il nous paraît plus judicieux d'affecter ces crédits à une participation au financement des travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la cure plutôt que d'investir ces fonds sur un bâtiment obsolète. La Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), saisie à l'issue de cette réunion par Alain JAFFARD en tant que Maire et Vice-président de la Communauté de Communes, a validé le principe d'une participation de ces fonds d'Etat à

hauteur de 70.000 € pour les aménagements liés à la relocalisation de la Poste. La communauté de communes va donc pouvoir relancer le projet de rénovation de la cure en incluant ce projet de transfert du bureau de poste. Notre commune s'est toujours opposée à une telle réduction concernant la baisse du temps d'ouverture du bureau. Récemment encore, nous avons délibéré contre le projet de fermeture le samedi matin que la Poste souhaitait mettre en œuvre au 1^{er} septembre 2014. Le Pont de Montvert est un des rares villages à disposer d'un bureau de poste ouvert tous les jours matin et après-midi ainsi que le samedi matin. L'établissement revient à la charge. Le débat au sein du Conseil municipal que nous avons également porté en Communauté de communes est le suivant : pourrions-nous encore longtemps résister à cette diminution d'heures d'ouverture ? Faut-il maintenir un refus catégorique au risque de se voir imposer un temps de fermeture qui ne nous convient pas ? Ou bien négocier avec la Poste au risque de mettre le « doigt dans l'engrenage » ? La Poste nous propose aujourd'hui trois scénarios : fermer le mercredi après-midi, solution qui a leur préférence ; fermeture initialement proposée le samedi matin ; fermeture le lundi toute la journée. Nous avons à nous prononcer officiellement d'ici la fin de l'année. Aussi, votre avis nous intéresse. Merci à tous ceux qui voudront bien nous faire part de leur réflexion sur le sujet.



Les associations ont la parole !



« Les Accrochés »

Le club d'escalade du Pont de Montvert se porte au mieux. Une équipe rajeunie et dynamique fréquente tous les mardis la salle polyvalente. En effet ce jour là a lieu la séance hebdomadaire réservée aux adultes adeptes de la grimpe. A partir de 19 heures, quelquefois plus tôt, les grimpeurs rallient le mur d'escalade. On se congratule, on échange les dernières nouvelles, on enfile son équipement et c'est parti : il y a les forts, les très forts, mais aussi les débutants, les apprentis, et ceux qui viennent juste regarder. Ceux qui découvrent, ceux qui transmettent, ceux qui essayent... Tous les niveaux se retrouvent mélangés et tout le monde pratique à son rythme. Le club est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et agréé Jeunesse et Sport. L'adhésion pour l'année est d'environ 40 €.

Des sorties en extérieur sont organisées sous forme de week-end, 2 fois par an, ainsi que des journées, au coup par coup. De plus, à la belle saison, les mardis les licenciés grimpent sur un site naturel proche du village. Jusqu'à présent, il y avait aussi des séances hebdomadaires pour les enfants à partir de 6 ans. Nous espérons pouvoir les pérenniser. La difficulté réside dans le fait de pouvoir dénicher un moniteur diplômé pour l'encadrement des petits. L'an dernier, faute de cela, les membres du club s'étaient mobilisés et avaient assuré, à tour de rôle, le déroulement des séances.

Actuellement, nous en sommes au stade de la recherche d'un moniteur et/ou d'un fonctionnement. Les communes, la conseillère générale et Jeunesse et Sport nous aident chaque année à boucler le budget. Nos dépenses concernent le renouvellement régulier du matériel (cordes, mousquetons, chaussons...), mais aussi des voies sur le mur artificiel, l'organisation des sorties et l'embauche d'un professionnel pour les enfants.

Le prix peu élevé de la cotisation doit permettre au plus grand nombre d'accéder à une pratique qui développe les qualités physiques des individus mais aussi la confiance en soi et aux autres et la maîtrise de ses émotions.

Informations utiles / Dates à retenir !

11 novembre 2014 : cérémonie du 11 novembre aux monuments aux morts du Pont de Montvert à 11h00, en présence des élèves de l'école publique de l'Estournal.

Tour de l'Horloge : une souscription publique a été lancée par la municipalité avec la Fondation du Patrimoine.

Salle Polyvalente : des travaux de rénovation électrique ont été réalisés afin de permettre à celles et ceux qui la côtoient d'y voir « plus clair ». Désormais, il n'y aura plus de soucis de luminosité !!

Samedi 29 novembre 2014 à 16h30 au foyer logement : conférence sur la « Mobilisation Générale » en Lozère pendant la « Grande Guerre », animée par David Davatchi, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants.

Samedi 29 novembre 2014 : l'association des parents d'élèves de l'école publique de l'Estournal organise son loto à la salle polyvalente du Pont de Montvert, à partir de 20h30. Venez nombreux !

I.P.N.S (ne pas jeter sur la voie publique)